

Pourquoi je contribue dans la presse algérienne ?

W elwatan.com/edition/contributions/pourquoi-je-contribue-dans-la-presse-algerienne-16-01-2018

11 janvier 2030

16 janvier 2018 à 12 h 00 min

219

Je contribue et je contribuerai dans la presse algérienne pour dire et signifier à ceux qui désirent l'entendre que les problématiques de nos universités et de nos facultés de médecine sont présentement d'ordre pédagogique, d'autant qu'il semble y avoir une volonté politique des responsables du ministère de l'Enseignement supérieur pour le renouveau pédagogique et une prise de conscience des enseignants du supérieur en faveur de l'amélioration des apprentissages et des enseignements pour répondre aux besoins de la société et du marché du travail.

Je contribue parce que mon premier rôle en tant que médecin et expert en pédagogie est d'influencer la communauté des sciences de la santé et les universitaires dans mon domaine de prédilection, mais également, ma mission première est autant éducative que pédagogique pour espérer un sursaut en faveur de l'amélioration de la formation médicale et universitaire en Algérie. A cet effet, il est également de mes préoccupations premières de servir la société, et d'être utile à la corporation médicale et universitaire.

Je contribue parce que mes écrits sont d'ordre réflexif pour donner du sens à mes pensées et de la signification à mes textes au service de la communauté médicale et universitaire. De plus, écrire reste le seul, unique et dernier acte de résistance qui me reste pour sévir contre la médiocrité.

En d'autres termes, je n'ai pas d'autres alternatives que d'écrire en espérant que les bonnes oreilles seront à l'écoute de mes réflexions et cogitations, car les canaux de communication sont difficiles d'accès. Dans ce sens, je publie dans la presse algérienne plus particulièrement dans la presse francophone qui m'a ouvert grandes ses portes. Et pour cela, je ne remercierai jamais assez ses responsables.

Je contribue pour que nos universités et facultés de médecine soient des lieux d'apprentissage crédibles et innovants, mais un élément fondamental est souvent oublié : la pédagogie. Or, c'est par la pédagogie que ces institutions fonctionnent en tant qu'instances de construction des savoirs. A cet effet, ces institutions doivent faire connaître leur professionnalisme par la manifestation de leur savoir-faire en pédagogie. En d'autres termes, l'université et la faculté de médecine sont dans l'obligation de se procurer une visibilité académique par l'affirmation de leur savoir-faire pédagogique et par l'engagement de leur responsabilité sociale.

Je contribue pour qu'au sein de l'université, l'enseignement constitue sa mission première, et la qualité de l'acte d'enseigner dispensé doit être plus que jamais au cœur des préoccupations des autorités universitaires et des doyens des facultés de médecine, mais également pour soutenir qu'enseigner n'est pas aussi simple qu'on le prétend, car enseigner à l'université ou en sciences de la santé est une pratique beaucoup plus complexe.

A cet effet également, il faut sensibiliser et conscientiser les enseignants du supérieur à s'interroger sur leur pratique pédagogique et leur faire savoir qu'enseigner dans le supérieur est un métier qui évolue, et pourtant, que font les établissements universitaires pour préparer leur enseignant à l'exercice de cette vocation première de l'université ?

Je contribue pour éclairer la collectivité universitaire sur les réformes des curriculums de formation pour espérer une mutation en faveur de l'amélioration de la qualité des apprentissages en contexte de l'enseignement supérieur. Ainsi, il est important de se rappeler qu'il n'y avait jamais eu de «débat pédagogique» sur le LMD, d'où la difficulté de son acceptation, application et intégration au sein de la communauté universitaire.

De plus, le LMD n'était ni soutenu ni renforcé par les approches pédagogiques modernes telles que l'approche par compétences et l'approche programme pour harmoniser les programmes de formation. Par ailleurs, il n'y a jamais eu de refonte ou de réingénierie des programmes disciplinaires ni des méthodes d'enseignement, ni celle d'évaluation des apprentissages.

Je contribue pour sensibiliser à l'idée que la réforme du curriculum de formation médicale risque de subir le même sort que le LMD. En d'autres termes, la formation médicale risque d'évoluer dans deux systèmes d'apprentissage différents et parallèles. De plus, il est de mon devoir de plaider en faveur des revendications pédagogiques des apprenants pour que ces derniers soient au centre de toute réforme du curriculum de formation.

Or, ils sont les grands absents de cette réforme. Par ailleurs, il est de l'intérêt de la communauté médicale que cette réforme soit accompagnée par un renouveau pédagogique à des fins de professionnalisation du corps des enseignants en milieu de santé.

Je contribue pour soutenir que chaque faculté de médecine soit soumise socialement à une obligation de satisfaire les besoins pédagogiques des apprenants et de fournir à la société des médecins autonomes et compétents en mesure d'assurer, partout en Algérie, des soins de santé de qualité.

En d'autres termes, l'apprenant doit être au cœur de sa préoccupation pédagogique et le patient au centre de sa préoccupation médicale, d'autant qu'on attend des médecins qu'ils accordent une très grande importance à la qualité des soins. A cet effet, chaque faculté de médecine doit être responsable de l'ensemble du cheminement pédagogique des apprenants qui lui sont confiés par la société pour toute la durée du cursus de formation en contextes des sciences de la santé.

Je contribue pour que la qualité de l'expertise pédagogique des formateurs en sciences de la santé soit plus que primordiale, car elle est l'un des indicateurs de la qualité des apprentissages et des soins de santé de haut niveau. En d'autres termes, se former à la pédagogie médicale pour enseigner est d'une dimension éthique et déontologique afin d'outiller les hospitalo-universitaires en habiletés pédagogiques pour enseigner. De plus, la qualité des prestations des soins prodigués aux patients ainsi que tous les autres services rendus à la société dépendent de la qualité de l'acte d'enseigner.

Ce dernier doit être le facteur essentiel capable de créer les conditions nécessaires à l'émergence d'une culture pédagogique au sein de toutes les facultés des sciences de la santé.

Je contribue pour susciter des réflexions à l'endroit de mes confrères en sciences de la santé et de mes collègues universitaires ainsi que

pour les responsables de l'enseignement supérieur. L'université algérienne est-elle vraiment aussi centrée sur la recherche qu'on le prétend ?

Est-elle si réfractaire au changement et à l'innovation pédagogique en contexte de l'enseignement supérieur ? A cet effet, il est important d'encourager les universitaires à se former en pédagogie pour espérer une mutation en faveur de l'amélioration qualitative des enseignements parce que le changement vient de nous-mêmes et non pas d'ailleurs.

Je contribue parce que l'enseignement au sein de la culture universitaire ne semble pas être la priorité des responsables des établissements universitaires.

Ces derniers se soucient très peu de la qualité de l'acte d'enseigner au profit de la course à l'excellence dans la recherche et d'ignorer la pédagogie en général et ses bonnes pratiques en particulier. A cet effet, la qualité de l'enseignement doit servir de levier à l'optimisation des apprentissages et des pratiques pédagogiques. En d'autres termes, cela consiste à accroître sa reconnaissance au sein de l'environnement universitaire et de procurer de la visibilité à l'ensemble des activités de planifications pédagogiques visant à améliorer la qualité des formations, mais surtout de l'affirmer publiquement.

Je contribue pour réduire les écarts qui existent entre les mécanismes de promotion et de progression de carrière afin de faire reconnaître les réalisations méritoires des enseignants dans la double mission de l'université : enseignement et recherche. Pour ce faire, il faut proposer de nouveaux modèles de reconnaissance et de récompense des deux volets. Ce modèle peut prendre appui sur une parité claire et transparente entre les activités d'enseignement et les activités de recherche.

Je contribue pour qu'au recrutement des enseignants, la notion de certification en pédagogie et le concept de l'épreuve pédagogique soient soutenus et promus comme outils de sélection et de promotion ainsi qu'à toutes les étapes de la progression de carrière des

enseignants du supérieur. Pour ce faire, une réforme des textes et des arrêtés ministériels régissant tous les concours de recrutement sont plus que nécessaires pour s'adapter à l'évolution de la réalité professionnelle et des pratiques pédagogiques en vigueur.

Je contribue pour que la Formation continue (FC) soit l'investissement le plus sûr qui permettra, d'une part, d'améliorer la qualité des services offerts à la société et, d'autre part, de rehausser le niveau des pratiques et des compétences dans tous les domaines disciplinaires autant en milieu de santé qu'en milieu universitaire. En d'autres termes, les institutions de formation, publiques ou privées, doivent impérativement prêter une attention particulière aux impacts et retombées positives de la FC comme prestation de service sur le quotidien de la population en particulier et de la société en général.

Je contribue pour une plus grande participation des ressources humaines compétentes en pédagogie médicale et universitaire afin de faire valoir leur savoir-faire et savoir-agir, que ce soit «au sein ou en dehors» des structures universitaires et des facultés de médecine. Finalement, c'est mon devoir et mon rôle de citoyen de faire entendre ma voix et celle de tout universitaire et professionnel de la santé désirant concrétiser l'idée de l'amélioration de l'acte d'enseigner et des pratiques pédagogiques en contexte de l'enseignement supérieur et des sciences de la santé.

Par le **Dr Lardjane Dahmane**

Conseiller et concepteur en pédagogie médicale et universitaire – ****